

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 140 (2019)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Tendence positive en ce qui concerne la santé des abeilles en 2018  
**Autor:** Ebener, Anja  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068240>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Tendance positive en ce qui concerne la santé des abeilles en 2018

**Anja Ebener, directrice d'apiservice/Service sanitaire apicole (SSA), [anja.ebener@apiservice.ch](mailto:anja.ebener@apiservice.ch)**

En Suisse et au Liechtenstein, la santé des abeilles a continué d'évoluer positivement en 2018. Les maladies à déclaration obligatoire que sont la loque européenne et américaine tendent à reculer, à l'exception de certaines régions. Les pertes hivernales 2017/18 ont certes diminué par rapport à l'année précédente, mais elles devraient de nouveau augmenter légèrement durant l'hiver 2018/19.

La Suisse est actuellement exempte du petit coléoptère de la ruche et du frelon asiatique. La santé des abeilles n'est pas encore menacée par ces nouveaux ravageurs. Outre les maladies, les ravageurs (en particulier le varroa) et la faim, l'utilisation inappropriée de produits phytosanitaires/biocides et de produits de traitements contre le varroa peut également nuire aux colonies.

Le rapport « Santé des abeilles en Suisse » vient d'être achevé par le SSA. Il se base sur la statistique des épizooties, le programme de détection précoce d'Apinella, le recensement des pertes hivernales ainsi que les annonces de suspicion d'intoxication et de frelon asiatique. Il contient également les résultats de l'enquête sur la santé des abeilles. Le rapport complet peut être consulté à l'adresse [www.abeilles.ch/apiservice](http://www.abeilles.ch/apiservice) ou dans le domaine des téléchargements de la santé des abeilles, sous les aide-mémoire.

### Maladies du couvain

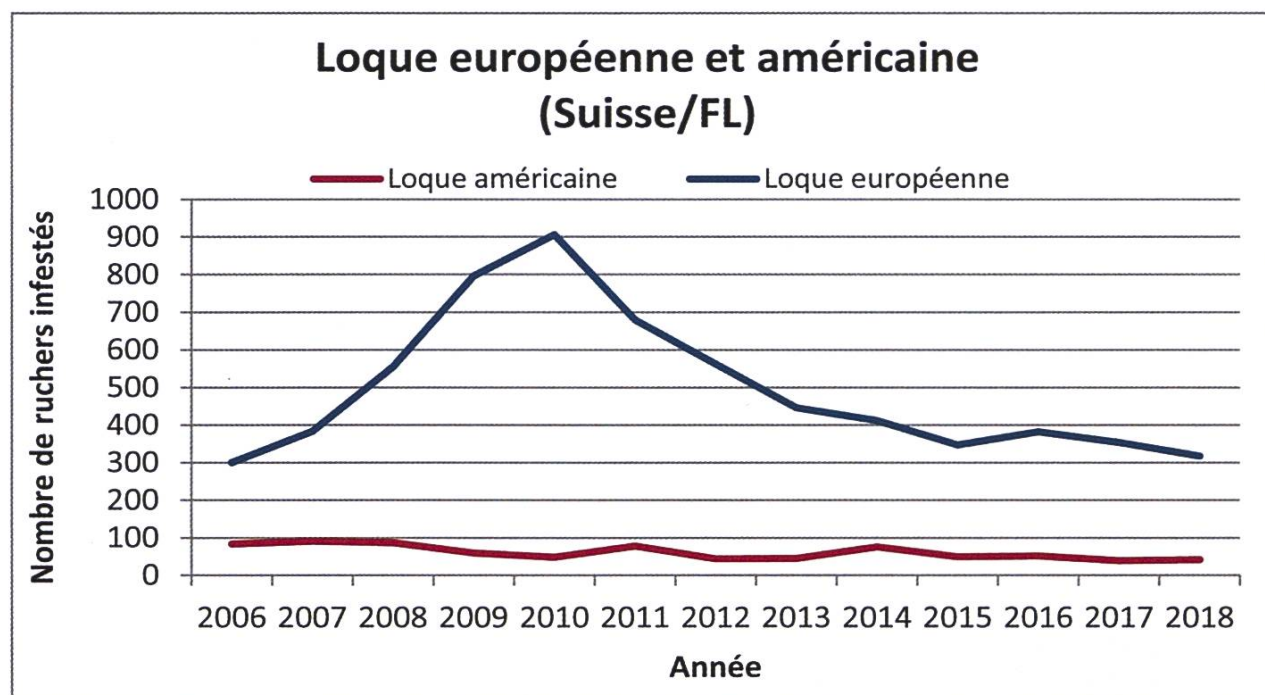


Illustration 1 : annonces d'épizooties au cours des dernières années

(Source : Info SM)

En 2018, 317 cas de loque européenne ont été enregistrés. Comparativement à l'année précédente, ce chiffre est globalement en recul. 9 cantons ont signalé moins de cas, 9 cantons davantage, statut quo pour les autres.

En ce qui concerne les annonces d'épizooties, le canton de Berne vient en tête. 3.04 % des apiculteurs de ce canton étaient concernés par la loque européenne. Ils étaient même 19.63 % dans le canton de Glaris, 8.65 % dans le canton d'Uri et 5.8 % dans le canton de Thurgovie. Dans les autres cantons, le pourcentage se situait au-dessous de 2.5 %. Comme les années précédentes, la Suisse romande et le Tessin ont été largement épargnés par la loque européenne.

Le nombre de cas enregistrés de loque américaine est resté à un faible niveau en 2018 : 42 cas (3 de plus que l'année précédente). La plupart des cas de loque américaine sont apparus dans le canton d'Uri.

### **Pertes hivernales**

Dans l'édition de septembre 2018 de la Revue SAR, la question des pertes hivernales 2017/18 a été traitée de façon détaillée. Avec 13.8 %, elles ont de nouveau été sensiblement plus basses que l'hiver précédent, se situant légèrement en-dessous de la moyenne de cette dernière décennie.

Comparativement avec celles des pays voisins que sont la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche, les pertes hivernales 2018 en Suisse ont été les deuxièmes plus basses.

### **Nouveaux ravageurs**

Depuis la découverte d'un frelon asiatique en 2017 à Fregiécourt (Jura), aucun autre exemplaire de ce ravageur et aucun nid n'ont été découverts chez nous. L'espèce *Vespa velutina*, nom latin de ce frelon, ne semble pas encore s'y être installée. Pour de plus amples renseignements sur le frelon asiatique, veuillez consulter l'article publié dans le numéro de mars de ce journal.

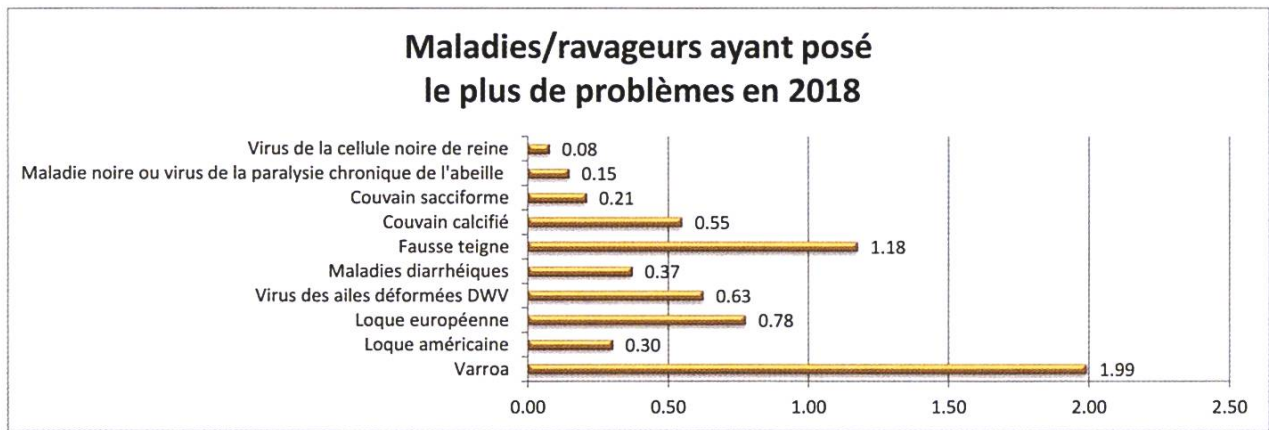
Le projet Apinella pour la détection précoce du petit coléoptère de la ruche a été réalisé pour la quatrième fois en 2018. 138 apiculteurs-sentinelles ont effectué au total 1'236 contrôles.

Par chance, aucune larve ou aucun coléoptère suspect/e n'a été découvert/e en Suisse à ce jour.

### **Enquête relative à la santé des abeilles 2018**

En janvier 2019, un questionnaire sur la santé des abeilles mellifères dans les régions concernées a été adressé à tous les présidents de fédérations et de sections ainsi qu'aux inspecteurs cantonaux des ruchers. Au total, 129 personnes ont participé à cette enquête (103 en Suisse alémanique, 20 en Suisse romande et 6 au Tessin).

Le varroa est qualifié d'assez problématique et occupe de loin la première place. Les personnes interrogées considèrent la fausse teigne comme plutôt insignifiante, bien qu'elle occupe la deuxième place en Suisse devant la loque européenne.

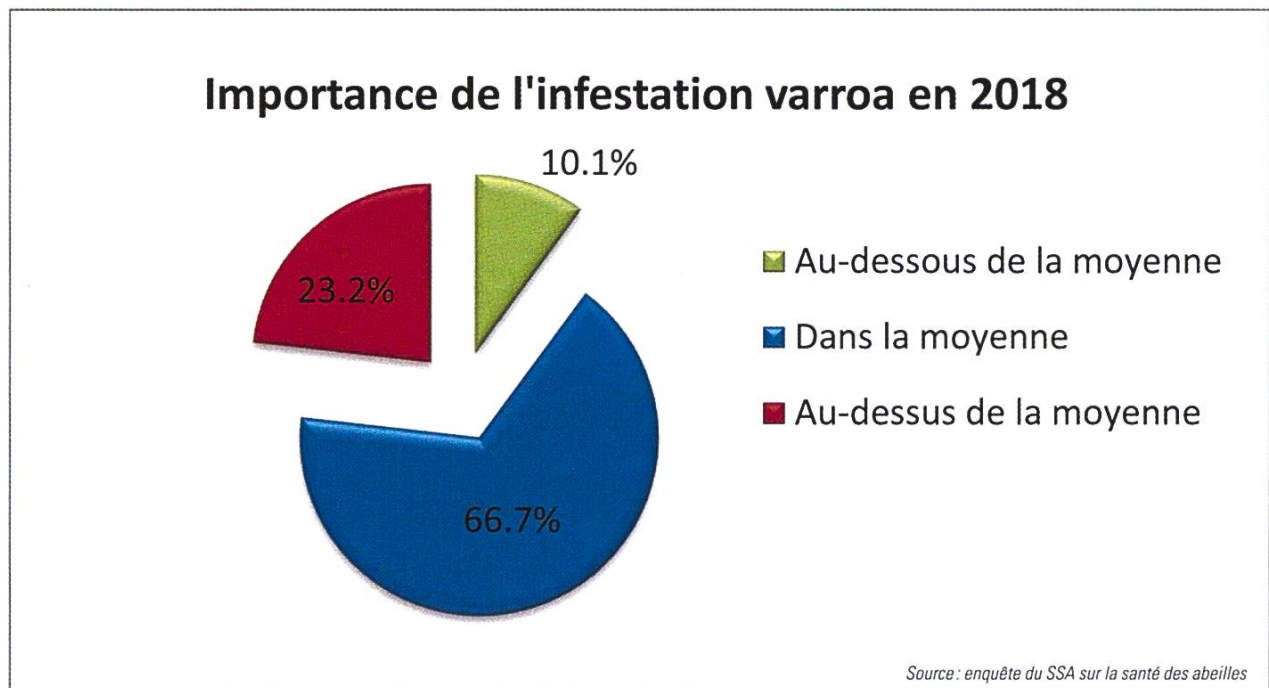


Source : enquête du SSA sur la santé des abeilles

0=insignifiant 1=plutôt insignifiant 2=plutôt problématique 3=très problématique

Illustration 2 : principaux ravageurs/maladies problématiques en 2018

76.8 % des personnes interrogées estiment que l'infestation varroa se situe dans la moyenne ou au-dessous. Mais tout de même 23.2 % d'entre elles (soit presque 10 % de plus que l'année précédente) jugent l'infestation varroa au-dessus de la moyenne. La situation s'est quelque peu détériorée par rapport à l'année précédente, de sorte que les pertes hivernales pour 2018/19 devraient de nouveau être plus élevées.



Source : enquête du SSA sur la santé des abeilles

Illustration 3 : le SSA a demandé aux présidents des sections apicoles suisses ainsi qu'aux inspecteurs cantonaux des ruchers : « Quelle a été l'importance de l'infestation de varroa dans votre région en 2018, comparativement à la moyenne des 3 dernières années ? »

## Intoxications d'abeilles

En 2018, 15 cas suspects d'intoxications ont été annoncés au Service sanitaire apicole, ce qui correspond à la moyenne des dernières années. Dans 4 de ces cas, une intoxication a pu être prouvée. Tous les échantillons d'abeilles dans lesquels des pesticides ont été détectés en 2018 contenaient plusieurs substances actives toxiques.



Photo ©apiservice

*Abeille en trait d'éclore.*

Vous trouverez tous les détails relatifs aux intoxications d'abeilles dans l'article « Baisse des cas d'intoxications de colonies d'abeilles en 2018 » publié dans la revue SAR d'avril 2019.

---

## **Agir en cas d'infestation varroa exceptionnelle**

**Emil Breitenmoser, conseiller régional Suisse orientale, Service sanitaire apicole (SSA), [emil.breitenmoser@apiservice.ch](mailto:emil.breitenmoser@apiservice.ch)**

Le varroa est le ravageur le plus problématique dans l'apiculture depuis des décennies. Il n'y a plus de colonies exemptes d'acariens chez nous. Avec les mesures adéquates, les apiculteurs peuvent toutefois garder ce ravageur sous contrôle. Agir à temps n'est possible que grâce à l'évaluation de l'infestation naturelle d'acariens. Ce diagnostic varroa est indispensable fin mai, fin juin/début juillet et fin octobre/début novembre. Au cours du premier semestre de l'année, un traitement d'urgence permet de réduire la forte infestation d'acariens.

Depuis que le varroa est apparu en Europe, il y a quelques dizaines d'années, il rend la vie difficile aux abeilles et aux apiculteurs. Sans l'intervention de ces derniers, le nombre d'acariens double en moyenne chaque mois au sein d'une colonie. Le varroa est très adaptable et nuit aux